

# Appel aux assesseurs volontaires pour les élections législatives

Vous êtes inscrit(e) sur les listes électorales de la Ville et souhaitez participer à la vie démocratique de votre commune?

Participez à la tenue des prochaines élections législatives en tant qu'assesseur les dimanches 12 et 19 juin 2022.



## Quelles sont les principales missions d'un assesseur ?

Les assesseurs sont des électeurs bénévoles (Article R44 du code électoral) chargés de contrôler les émargements et d'apposer sur la carte électorale un timbre portant la date du scrutin. Ils peuvent également, à la demande du président du bureau de vote, vérifier l'identité des électeurs au moment du vote. Ils veillent au bon déroulement du scrutin. Ils sont également présents lors du dépouillement.

Les assesseurs sont obligatoirement présents à l'ouverture, fermeture ainsi qu'à la proclamation des résultats du bureau de vote.

## Pour vous inscrire :

Vous devez contacter la Mairie, au plus tard le 6 juin 2022 :

- Par téléphone au 0.34.48.35.00

ou

- Par mail à [service-population@eragny.fr](mailto:service-population@eragny.fr)

Infos pratiques

Élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022

Contact

Téléphone : 01.34.48.35.00

Adresse mail : [service-population@eragny.fr](mailto:service-population@eragny.fr)